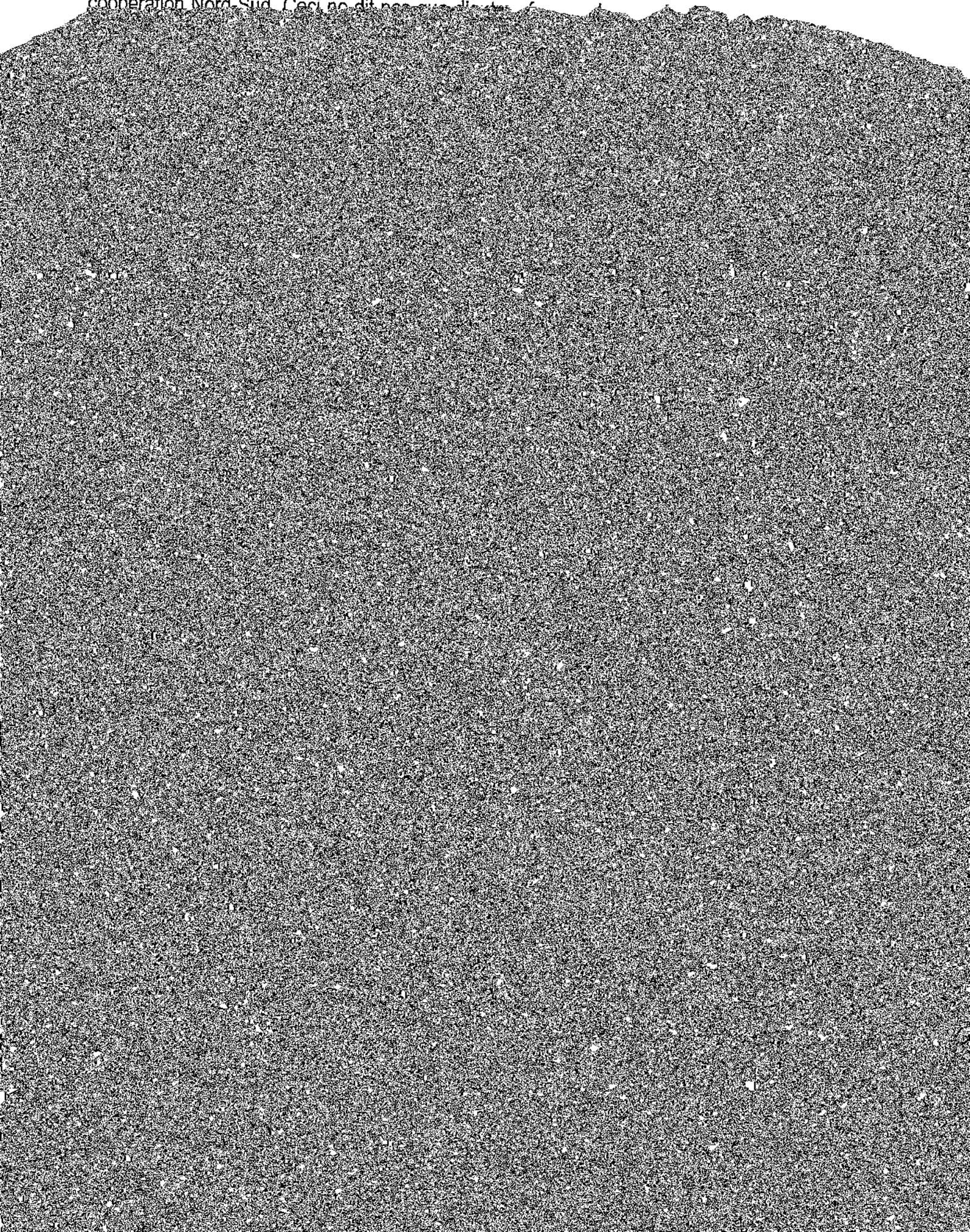






Dans la recherche d'éradiquer la pauvreté, ma délégation est d'avis que personne n'a le droit d'ignorer l'importance de soutenir le nouveau cadre de développement intitulé "Agenda 2063 de l'Union africaine", ainsi que son plan d'action de dix (10) ans, en tant que

coopération Nord-Sud. Ceci ne dit pas grand-chose.



obstacle pouvant empêcher les pays développés de remplir leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement et rien de devrait constituer un obstacle à cette coopération de plus en plus fructueuse.

Le Document Final de Nairobi de Décembre 2009 a bien stipulé que la coopération Sud-Sud et son agenda doivent être régulés par les pays du Sud eux-mêmes et devraient continuer à être guidés par les

